

| | |
|---|------------------------------------|
| Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise | 2012/19 Paraphe : <i>FS</i> |
| EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2012/19</i> | |

Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 82

Votants : 87

(Dont pouvoirs : 5)

POUR : 87

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

L'an deux mille douze, le onze avril, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 29/03/2012

M. Philippe ETIENNE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Françoise TOUSSAINT ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Francis CANNAUX ; Thierry CHARTIER ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Jean-Pierre CORNELLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Maurice CREUWELS ; Dominique DANNEAUX ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Christophe GIOT ; Bernard GIRONDELLOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Benoît HUREAU ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Francis LAUNOY ; Fabrice LEFEVRE ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jacques MACHAULT ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Patrick PARIS ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI.

Représentés :

Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT ; Monsieur Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à M. Jean Marc LOUIS ; Monsieur Damien GEORGES donne pouvoir de vote à M. Hervé LAHOTTE ; Monsieur Dominique HARBOUT donne pouvoir de vote à Mme Nadine DIDIER

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION AVEC LA MAISON DE LA NATURE

« Vu la convention de mise à disposition de locaux signée entre la 2C2A et la Maison de la Nature en date du 4 mai 2006 ;

Vu la délibération n°2010/46 du conseil de communauté du 16 juin 2010 validant le transfert du Centre de recherche et formation en éco éthologie à l'Université de Reims Champagne Ardenne ;

Considérant que les charges de fonctionnement du CERFE sont, par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2011 portées par l'URCA ;

Considérant que la convention d'occupation signée avec la Maison de la Nature n'est plus applicable notamment son article-17 « Loyers, charges, Prestations, Impôts et taxes » qui prévoit que l'association aura à sa charge, chaque année 10% du montant total des charges de fonctionnement supportées par la 2C2A ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- ACCEPTE la modification de la convention d'occupation susvisée par voie d'avenant de manière notamment à appeler un loyer annuel de 450 €, à compter du 1^{er} mai 2012, auprès de l'association Maison de la Nature et à fixer à 3 ans la durée de mise à disposition, avec reconduction tacite.
- AUTORISE le Président à signer tout acte à intervenir.

Pour extrait certifié conforme, le 16 avril 2012

Le Président,
Francis SIGNORET



Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

23 AVR. 2012